



**RETURN BIDS TO:**

**RETOURNER LES SOUMISSIONS À:**

Bid Receiving - PWGSC / Réception des  
soumissions - TPSGC  
11 Laurier St. / 11 rue Laurier  
Place du Portage, Phase III  
Core 0B2 / Noyau 0B2  
Gatineau, Québec K1A 0S5  
Bid Fax: (819) 997-9776

**LETTER OF INTEREST  
LETTRE D'INTÉRÊT**

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address  
Raison sociale et adresse du  
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution  
Consultant Services Division/Division des services  
d'experts-conseils  
L'Esplanade Laurier  
4th floor, East Tower  
140 O'Connor Street  
Ottawa  
Ontario  
K1A 0S5

<b>Title - Sujet</b> Préavis d'approvisionnement - A&G	
<b>Solicitation No. - N° de l'invitation</b> EH900-201607/A	<b>Date</b> 2020-02-28
<b>Client Reference No. - N° de référence du client</b> 20201607	<b>GETS Ref. No. - N° de réf. de SEAG</b> PW-\$\$FE-177-78540
<b>File No. - N° de dossier</b> fe177.EH900-201607	<b>CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME</b>
<b>Solicitation Closes - L'invitation prend fin</b> <b>at - à 02:00 PM</b> <b>on - le 2020-03-20</b>	
<b>Time Zone</b> Fuseau horaire Eastern Standard Time EST	
<b>F.O.B. - F.A.B.</b> <b>Plant-Usine:</b> <input type="checkbox"/> <b>Destination:</b> <input type="checkbox"/> <b>Other-Autre:</b> <input type="checkbox"/>	
<b>Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à:</b> Dolan, Emily	<b>Buyer Id - Id de l'acheteur</b> fe177
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> (819) 962-8330 ( )	<b>FAX No. - N° de FAX</b> (613) 943-7620
<b>Destination - of Goods, Services, and Construction:</b> <b>Destination - des biens, services et construction:</b> DEPARTMENT OF PUBLIC WORKS AND GOVERNMENT SERVICES CANADA PORTAGE III 11 LAURIER ST National Capital Area (Ottawa) Gatineau Quebec K1A0S5 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

<b>Delivery Required - Livraison exigée</b> See Herein	<b>Delivery Offered - Livraison proposée</b>
<b>Vendor/Firm Name and Address</b> <b>Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur</b>	
<b>Telephone No. - N° de téléphone</b> <b>Facsimile No. - N° de télécopieur</b>	
<b>Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm</b> <b>(type or print)</b> <b>Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/</b> <b>de l'entrepreneur ( taper ou écrire en caractères d'imprimerie)</b>	
<b>Signature</b>	<b>Date</b>



## Préavis d'approvisionnement

### Projet de réhabilitation de l'Édifice de la Cour suprême du Canada Services d'architecture et de génie

#### 1. Objectif et contenu du préavis d'approvisionnement

Par le présent préavis d'approvisionnement, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) souhaite :

- a) aviser l'industrie d'une occasion à venir concernant des services d'architecture et de génie pour la réhabilitation de l'Édifice de la Cour suprême du Canada;
- b) donner à l'industrie le temps de se préparer à l'occasion à venir;
- c) accorder à l'industrie un délai raisonnable pour demander les attestations de sécurité requises.

Le présent préavis d'approvisionnement ne constitue pas une demande de qualification, ni un appel d'offres, ni une demande de propositions. Aucun accord ni contrat fondé sur le présent préavis d'approvisionnement ne sera conclu. La publication du présent préavis d'approvisionnement ne constitue nullement un engagement de la part du gouvernement du Canada (Canada) et n'autorise aucunement l'industrie à entreprendre des travaux dont le coût pourrait être réclamé au Canada. Le présent préavis d'approvisionnement ne doit pas être considéré comme un engagement à publier une demande de soumissions ni à attribuer un ou des contrats pour les travaux décrits aux présentes.

Toute l'information relative à une occasion future liée au présent préavis d'approvisionnement, y compris les étapes à suivre, sera affichée sur le site Web <https://achatsetventes.gc.ca/>.

#### 2. Contexte

L'Édifice de la Cour suprême du Canada est un édifice fédéral patrimonial et emblématique « classé » qui a besoin d'une réhabilitation urgente en raison du vieillissement de ses systèmes et infrastructures. Après plus de 70 ans d'exploitation, tous les systèmes mécaniques et électriques d'importance ont largement dépassé leur durée de vie prévue. Les fondations en béton non armé et les murs de maçonnerie n'offrent pas une résistance sismique suffisante pour répondre aux exigences de la politique de TPSGC et du code du bâtiment. Les réparations courantes et d'urgence ne suffisent plus; une réfection préventive est nécessaire pour remettre en état complètement les composants détériorés, remplacer les systèmes le cas échéant et intégrer les nouvelles exigences.

En 2016, un financement a été accordé à la réhabilitation de l'Édifice de la Cour suprême du Canada, ainsi qu'à la réhabilitation et à l'aménagement de l'Édifice commémoratif de l'Ouest en locaux transitoires pour la Cour suprême du Canada. Le gouvernement a approuvé en 2017 un programme de travaux visant à rénover l'Édifice commémoratif de l'Ouest pour accueillir les



occupants de l'Édifce de la Cour suprême du Canada et à réhabiliter ce dernier pour une occupation à long terme. Voir l'annexe A, Résumé du projet, pour en savoir plus.

### 3. Objectifs du projet

Le but du projet est de réhabiliter l'Édifce de la Cour suprême du Canada pour les fonctions judiciaires et générales de la Cour suprême du Canada et les fonctions de salle d'audience des tribunaux fédéraux. La réhabilitation est nécessaire pour réduire les risques associés à l'état de détérioration de ce bâtiment emblématique et historique et pour se doter de locaux de pointe qui répondent aux exigences du système judiciaire du 21<sup>e</sup> siècle. Les travaux doivent :

- tenir compte des exigences fonctionnelles, techniques et de sécurité de l'occupant;
- respecter la désignation patrimoniale « classifiée » du bâtiment et du site et leur importance culturelle conformément aux [Normes et lignes directrices pour la conservation des lieux patrimoniaux au Canada](#);
- respecter ou dépasser les normes et politiques gouvernementales applicables.

### 4. Équipe de conception multidisciplinaire

TPSGC cherchera une entité (ou des entités en coentreprise) œuvrant dans le domaine de l'architecture et du génie à titre d'expert-conseil principal qui sera chargé de fournir un vaste éventail de services d'architecture et d'ingénierie ainsi que des services d'expert-conseil spécialiste.

### 5. Approche préconisée pour l'approvisionnement

TPSGC envisage un approvisionnement en deux phases :

a) Phase 1 – Demande de qualification

La demande de qualification :

- i) sera ouverte à tous les fournisseurs intéressés;
- ii) servira à préqualifier les répondants ayant l'expérience nécessaire pour fournir des services d'architecture et d'ingénierie pour le projet de l'Édifce de la Cour suprême du Canada.

b) Phase 2 – Demande de propositions

La demande de propositions sera un processus de meilleur rapport qualité-prix.

Des réunions confidentielles sur le plan commercial pourront avoir lieu avec les répondants qui se sont préqualifiés suite à la demande de qualification.



## 6. Information sur l'autorisation de sécurité

Les exigences relatives à la sécurité seront un critère d'évaluation obligatoire de la demande de propositions. Ce critère peut être décrit comme suit (des changements sont possibles) et est détaillé à l'annexe B :

1. Les promoteurs doivent détenir une cote de sécurité d'installation valable de niveau SECRET délivrée par le Programme de sécurité des contrats de TPSGC ou un équivalent international.

Les renseignements au sujet des exigences de sécurité des contrats internationaux sont accessibles ici :

<https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/international-fra.html#s1>

2. Tous les sous-experts-conseils doivent détenir une cote de sécurité d'installation valable de niveau SECRET délivrée par le Programme de sécurité des contrats de TPSGC ou un équivalent international.

Les renseignements au sujet des exigences de sécurité des contrats internationaux sont accessibles ici :

<https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/esc-src/international-fra.html#s1>

3. Tous les autres membres de l'équipe multidisciplinaire doivent détenir une vérification d'organisation désignée délivrée par le Programme de sécurité des contrats de TPSGC.

L'obtention d'attestations de sécurité peut être un long processus. Par conséquent, TPSGC recommande fortement aux fournisseurs intéressés de faire la demande de l'attestation de sécurité appropriée le plus tôt possible en remplissant le formulaire [Demande d'enquête de sécurité sur une organisation du secteur privé](#) et les formulaires de demande d'attestation de sécurité du personnel suivants pour soumission à l'autorité contractante pour des fins de parrainage :

- a) le Formulaire d'enquête de sécurité sur le personnel TBS/SCT 330-23 (<http://www.tbs-sct.gc.ca/tbsf-fsct/330-23-fra.asp>);
- b) le Formulaire d'autorisation de sécurité TBS/SCT 330-60 (<http://www.tbs-sct.gc.ca/tbsf-fsct/330-60-fra.asp>).

TPSGC ne peut pas garantir que l'enquête de sécurité demandée sera achevée avant la date de clôture du processus d'approvisionnement.

## 7. Note à l'intention des fournisseurs

TPSGC souhaite avoir une idée du niveau d'intérêt de l'industrie; par conséquent, il demande que les fournisseurs intéressés envoient un courriel à l'autorité contractante de TPSGC ou qu'ils s'inscrivent à la liste publique de fournisseurs intéressés sur la page [achatsetventes.gc.ca](http://achatsetventes.gc.ca) du présent préavis d'approvisionnement.



Services publics et  
Approvisionnement Canada

Public Services and  
Procurement Canada

Canada



Au service du  
GOUVERNEMENT,  
au service des  
CANADIENS.

Les commentaires sont les bienvenus, et ils peuvent être envoyés à l'autorité contractante de TPSGC dont le nom figure ci-après, par courriel au plus tard le 20 mars 2020 :

Emily Dolan  
Direction de l'attribution des marchés immobiliers  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
[emily.dolan@tpsgc-pwgsc.gc.ca](mailto:emily.dolan@tpsgc-pwgsc.gc.ca)

## ANNEXE A – Aperçu du projet

### 1. EMBLEMEMENT

L'édifice de la Cour suprême du Canada (CSC) se trouve au 301, rue Wellington, à Ottawa, en Ontario, sur un site de 2,38 hectares surplombant la rivière des Outaouais. L'édifice et son site ont reçu en 1988 la désignation fédérale du niveau le plus élevé pour des biens patrimoniaux, à titre d'édifice du patrimoine « classé »<sup>1</sup>, en raison de ses forts liens historiques, de sa conception et de ses détails architecturaux impressionnants, de son emplacement dominant dans le paysage d'Ottawa et de son statut de site d'intérêt national. Principal immeuble de la Cité judiciaire, l'édifice de la CSC est flanqué à l'est par la Cité parlementaire et à l'ouest par l'immeuble de Bibliothèque et Archives Canada.



*Figure 1 : vue aérienne des secteurs de la Cité parlementaire et de la Cité judiciaire, au milieu des années 1990.*

*Source : secteurs de la Cité parlementaire et de la Cité judiciaire – mise à jour de 2006 du plan sur la capacité de l'emplacement et le développement à long terme : Du Toit Allsopp Hillier, Diamond and Schmitt, McCormick Rankin, Goldsmith Borgal, Schollen+Company, Weaymouth+Associates.*

### 2. Description du projet

L'édifice de la CSC représente une contribution importante et originale à l'architecture publique d'Ernest Cormier, l'un des architectes canadiens les plus accomplis du XX<sup>e</sup> siècle. Cormier a réussi à exprimer la dignité de la plus haute cour du pays et à synthétiser deux mouvements artistiques, le pittoresque, officiel et nationaliste à l'époque, et le classicisme modernisé, un mouvement plus universel issu de la tradition rationaliste française.

---

<sup>1</sup> Édifice de la Cour suprême du Canada, édifice fédéral du patrimoine classé, Parcs Canada, 1988  
[https://www.pc.gc.ca/apps/dfhd/page\\_fhbros\\_fra.aspx?id=2986](https://www.pc.gc.ca/apps/dfhd/page_fhbros_fra.aspx?id=2986)

## ANNEXE A – Aperçu du projet

Figure 2, ci-dessous : l'édifice de la CSC vu de la rivière des Outaouais, 1951.

Source : Fonds Ernest Cormier, Centre canadien d'architecture, Montréal : 001 ARC 936.



Le plan visant à construire de nouvelles installations pour la CSC<sup>2</sup>, les tribunaux fédéraux<sup>3</sup> et le Service d'administration des tribunaux<sup>4</sup> (SAT) remonte au début du XX<sup>e</sup> siècle. La décision de construire l'édifice de la CSC a été prise en 1936 et celle d'en entreprendre la construction, confirmée en 1938. Le Canada entre en guerre l'année suivante et, malgré le gel des projets de construction du gouvernement, la construction de l'édifice de la CSC débute. Le bâtiment est achevé à la hâte en 1940 et réquisitionné pour soutenir l'effort de guerre du Canada. À la fin de la Seconde Guerre mondiale, les services de Cormier sont de nouveau requis pour rénover l'édifice après son utilisation militaire et pour en achever les détails architecturaux et l'intérieur. La CSC et les tribunaux fédéraux y emménagent en 1946.

L'édifice de la CSC se compose de cinq étages hors sol (sous-sol, rez-de-chaussée, 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étages) et d'un étage sous le sol (sous-sol inférieur) pour une superficie brute d'environ 30 825 m<sup>2</sup>, une superficie louable de 12 370 m<sup>2</sup> et une superficie utilisable de 11 341 m<sup>2</sup>. La majeure partie de l'espace (74 %) est considérée comme « espace à usage particulier » réservé à la CSC pour ses activités essentielles au programme judiciaire (le SAT a déménagé dans des locaux loués et la CSC a récupéré cet espace pour ses activités, exception faite de deux salles d'audience qu'utilise encore le SAT). Le reste de l'espace du sous-sol et des 1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> étages comprend des locaux de soutien communs propres aux programmes. Le sous-sol inférieur se prolonge au-delà de l'empreinte de l'édifice pour abriter, à l'heure actuelle, un stationnement pour 159 véhicules. À même l'empreinte de l'édifice, le sous-sol et le grenier comprennent les systèmes de l'immeuble de base, le soutien au fonctionnement de l'édifice, des bureaux, les salles de courrier et d'impression, ainsi que la bibliothèque et les archives. Les installations de gestion de Services publics et

<sup>2</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Cour\\_supr%C3%A4me\\_du\\_Canada](https://fr.wikipedia.org/wiki/Cour_supr%C3%A4me_du_Canada)

<sup>3</sup> [https://fr.wikipedia.org/wiki/Cour\\_f%C3%A9d%C3%A9rale\\_\(Canada\)](https://fr.wikipedia.org/wiki/Cour_f%C3%A9d%C3%A9rale_(Canada))

<sup>4</sup> <https://www.cas-sati.gc.ca/>

## ANNEXE A – Aperçu du projet

Approvisionnement Canada (SPAC), de la Gendarmerie royale du Canada (GRC), des commissionnaires et du personnel d'entretien occupent également le sous-sol.

L'édifice possède une charpente en acier avec parement en granit et murs de fond en brique et en terre cuite. Le toit emprunté au style Château est recouvert de cuivre. Les portes, les cadres, les fenêtres et les grilles extérieurs ont un fini en bronze. Au-dessus du sous-sol inférieur, deux puits de lumière pleine hauteur encadrent la salle d'audience principale et l'éclairent, ainsi que les bureaux et les corridors, de lumière naturelle. Les murs intérieurs sont fabriqués en terre cuite ou en brique et recouverts de placages de plâtre, de marbre, de noyer et d'acajou.



Figure 3. Édifice de la Cour suprême du Canada en construction – orientation nord-ouest, 1939-08-01.

Source : Archives nationales du Canada, PA209601.

L'édifice de la CSC n'a jamais été entièrement rénové depuis le début de son occupation, en 1940. Il a été bien entretenu, mais nombre de ses éléments fonctionnels approchent de la fin de leur vie utile ou l'ont dépassée. L'édifice ne satisfait pas aux exigences actuelles du Code national du bâtiment, notamment en matière de renforcement sismique et d'accessibilité. L'occupation de l'édifice de la CSC a augmenté au cours des soixante-dix dernières années. Elle est passée d'une soixantaine de personnes à plus de 300, ce qui exerce une pression pour aménager davantage d'espaces modulables afin de répondre aux besoins actuels et futurs de la CSC.

## ANNEXE A – Aperçu du projet

D'importants travaux de rénovation sont requis à court terme dans l'édifice de la CSC, car il y a risque de défaillance critique de ses principaux systèmes et composants.

Les sites Web suivants fournissent des renseignements sur l'édifice, ses occupants et le projet de rénovation :

- <https://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/biens-property/construction/ecsc-sccb-fra.html>
- <https://www.scc-csc.ca/court-cour/buil-edi-fra.aspx>
- <https://www.fct-cf.gc.ca/fr/accueil>
- [https://www.pc.gc.ca/apps/dfhd/page\\_fhbros\\_fra.aspx?id=2986](https://www.pc.gc.ca/apps/dfhd/page_fhbros_fra.aspx?id=2986)

### 3. Méthode de livraison de projet

Bien que ce choix demeure à confirmer, Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) envisage la gestion de la construction comme mode d'exécution du projet. Un gestionnaire de la construction serait responsable, entre autres services, des coûts, du calendrier, de la gestion des achats et de la construction du projet.

### 4. Modélisation des données du bâtiment

La modélisation des données du bâtiment (MDB) sera un élément central de la conception du projet, de la construction et de l'achèvement des travaux. SPAC élabore en ce moment une modélisation des données de l'édifice de la CSC et de son site. L'équipe de conception devra mettre le modèle à jour au cours de la conception et de la construction pour assurer l'efficacité de la gestion, de l'exploitation et de l'entretien du projet achevé à l'aide d'un modèle 6D. L'équipe de construction devra fournir des simulations 4D et les inclure au modèle 6D final pour refléter le projet terminé.

### 5. Envergure du projet

Ce projet d'importance nationale s'apparentera, en ce qui a trait à sa portée et à sa complexité, à la réhabilitation de l'édifice de l'Ouest de la Colline du Parlement, au projet de reconstruction du complexe Macdonald, à Toronto, ou à celui de l'hôtel de ville de Manchester, au Royaume-Uni.

### 6. Durée du projet

Les travaux de conception et de construction du projet pourraient prendre huit ans ou plus, selon les options approuvées pour la mise en œuvre.

### 7. Équipe du projet

L'équipe de projet sera formée d'employés de SPAC, des membres de l'équipe de conception (architectes-conseils et ingénieurs-conseils), du gestionnaire de la construction, de la CSC et du SAT, de tiers fournisseurs de services de soutien (gestion de coûts, de temps et de projet) et d'autres intervenants. Le partage des locaux avec l'équipe du projet est envisagé aux alentours de l'édifice de la CSC.

### 8. Intervenants

Les intervenants qui ont un intérêt à l'égard du projet se trouvent partout au pays, car l'édifice abrite le plus haut tribunal du Canada et est l'un des édifices les plus faciles à reconnaître dans la capitale. De nombreux intervenants qui font déjà un usage routinier de l'édifice ont contribué à l'élaboration de la

## **ANNEXE A – Aperçu du projet**

vision du projet et à ses principes directeurs; ils s'intéressent de manière profonde et inébranlable aux aspects de fonctionnalité, d'apparence, de santé et de sécurité, et de sûreté de la CSC, ainsi qu'à ses activités quotidiennes.

Principaux intervenants :

- la Cour suprême du Canada;
- les tribunaux fédéraux;
- le Service administratif des tribunaux (Cour fédérale);
- la Gendarmerie royale du Canada (sûreté judiciaire);
- Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC).

Autres intervenants :

- la Commission de la capitale nationale;
- le Bureau d'examen des édifices fédéraux du patrimoine (BEEFP) de Parcs Canada;
- la Ville d'Ottawa;
- la population canadienne en général.

**Annexe B**  
**Projet de réhabilitation de l'Édifice de la Cour suprême du Canada**

**GUIDE DE CLASSIFICATION DE SÉCURITÉ**

**pour**

services d'architecture et de génie (A ET G) EH900-201607

NIVEAU DE SÉCURITÉ	APPLICABILITÉ
<p>Personnel – Secret (niveau II)</p> <p>Entrepreneur ou sous-traitant : Attestation de sécurité d'installation (niveau Secret) et cote de protection des documents</p>	<p>Tous les membres du personnel liés à ce qui suit :</p> <ol style="list-style-type: none"><li>1) la gestion de programme et de projet;</li><li>2) les services de sécurité;</li><li>3) l'analyse structurale et balistique;</li><li>4) la conception de la technologie de l'information;</li><li>5) les autres membres du personnel comme suit :<ol style="list-style-type: none"><li>i. le responsable principal de la conception;</li><li>ii. le responsable principal de la production;</li><li>iii. le responsable principal de la gestion de la qualité.</li></ol></li></ol>
<p>Personnel : accès au site Sous-traitants : vérification d'organisation désignée</p>	<p>Tout membre du personnel ne détenant pas l'attestation de niveau Secret.</p>